



Ottawa, Canada

Le Budget principal des dépenses, pour l'année financière 1978-1979, met l'accent sur la réduction des dépenses fédérales 1

Visite du SEAE au Japon et en Chine 3

Une station japonaise pour satellites au Canada 3

Santé physique et sport. Résultat d'une enquête menée en 1976 4

La vie franco-ontarienne plus dynamique que jamais 5

La fête de la Saint-Patrick 6

Découverte d'un type de bactérie 6

Bon anniversaire, Dr Robertson 6

La chronique des arts 7

Quel dindon! 8

Données préliminaires sur les mises en chantier (janvier 1978) 8

Nouvelles brèves 8

Le Budget principal des dépenses, pour l'année financière 1978-1979, met l'accent sur la réduction des dépenses fédérales

Le 22 février, lors du dépôt en Chambre du Budget principal pour l'année financière 1978-1979, le président du Conseil du Trésor a souligné que la croissance des dépenses fédérales demeurerait inférieure à celle du produit national brut. Les débours pour l'année financière 1977-1978 ont été fixés à \$44 450 millions et M. Andras s'attend qu'ils soient en deça de ce plafond (comme ce fut le cas en 1976-1977) ou, à tout le moins, qu'ils ne le dépassent pas. Les dépenses fédérales totales sont d'ailleurs en nette régression par rapport au produit national brut: 28,3 p.c. du PNB en 1974-1975, 18,4 p.c. en 1975-1976, 10,2 p.c. en 1976-1977 et 8,2 p.c. en 1977-1978.

"En un mot... le gouvernement s'est engagé, il y a trois ans, à restreindre ses dépenses. Il a respecté cet engagement et il continuera de le faire" a déclaré M. Andras.

On lira ci-après des passages de sa déclaration.

...Le Budget principal des dépenses comprend les dépenses budgétaires, soit \$46 476 millions, auxquelles il faut ajouter des placements et avances nets de \$1 774 millions, pour un total de \$48 250 millions. L'inclusion, dans le Budget principal, de plusieurs postes de dépenses de caractère répétitif qui étaient auparavant présentés au Parlement dans les Budgets supplémentaires nous a permis de fixer un montant réaliste de \$1 550 millions en réserves pour les dépenses imprévues. Compte tenu de la préemption normale de l'autorisation de dépenser, on prévoit qu'en 1978-1979 les dépenses totales se chiffreront à \$48 800 millions.

Cela représente une augmentation de 9,8 p.c. soit une augmentation inférieure à celle que l'on prévoit actuellement pour le produit national brut en 1978-1979. Cela signifie également qu'en termes réels les dépenses fédérales augmenteront d'environ 3,5 p.c., car même si nous nous attendons à un fléchissement de l'inflation au cours de l'année qui vient, le secteur public, comme les autres, devra encore absorber des augmentations de coût.

...Même si les dépenses fédérales au cours des 12 prochains mois contribuent à la croissance de la demande globale au Canada, nous ne nous y fions pas pour donner un solide coup de main à l'écono-

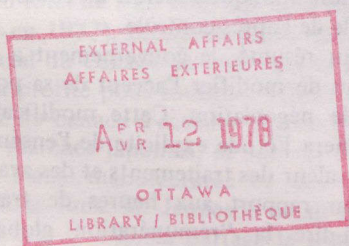
mie. Dans la mesure où il croyait qu'un stimulant additionnel à court terme était nécessaire, le gouvernement a agi par le biais des réductions d'impôts pour que la relance économique soit soutenue par l'expansion du secteur privé.

...J'aurais aimé que les dépenses fédérales s'accroissent encore moins rapidement au cours de la prochaine année financière; mais j'ai dû admettre que leur réduction soudaine aurait ébranlé les finances des provinces, "coupé l'herbe sous les pieds" des consommateurs et privé les entreprises canadiennes de commandes dont elles ont grand besoin pour augmenter la production et la productivité.

Répartition des dépenses

...Au cours de l'année financière 1978-1979, les paiements du gouvernement fédéral aux provinces en vertu de six programmes importants* augmenteront d'environ \$2 milliards — près de 46 p.c. de l'augmentation de l'ensemble de nos dépenses. Autrement dit, sans cette "dimension provinciale" des dépenses fédérales, le taux de croissance prévu de nos dépenses totales en 1978-1979 serait d'environ 4,8 p.c., et non de

* Transferts fiscaux, assurance-hospitalisation, y compris les services complémentaires de santé, assurance-maladie; Régime d'assistance publique du Canada; enseignement postsecondaire; expansion du bilinguisme.



Le 15 mars 1603, Samuel Champlain, géographe du Roi, appareillait pour le Canada. Au cours de ce premier voyage, il explora le Saint-Laurent jusqu'aux rapides de Lachine, en amont de Montréal. Champlain fonda Québec en 1608 et on lui donna plus tard le titre de Père de la Nouvelle-France pour son oeuvre de colonisation.